TERREAMER

"An douar hag ar mor" LE MAG'GUIDEL



La Gendarmerie nationale

La brigade de Guidel

Officiellement annoncée le 2 octobre dernier, la prochaine implantation

d'une brigade de gendarmerie sur Guidel a ravi bon nombre de nos concitoyens(ennes).

Cette désignation, qui n'est pas une surprise, ne doit rien au hasard.

Elle résulte de l'important travail mené à ce sujet par l'équipe municipale

(élus et agents) auprès des autorités civiles et militaires concernées.

Engagé lors d'une première démarche effectuée le 3 octobre 2019, ce travail a obtenu sa réponse officielle, le 2 octobre 2023, soit 4 ans plus tard, venant illustrer, une fois de plus, la nécessité d'accepter l'inscription de certaines actions politiques dans les processus de "temps long". Outre notre volonté farouche d'obtenir l'implantation Guidel, d'un service de l'État, tel la Gendarmerie Nationale, plusieurs considérations ont été retenues pour la prise de cette décision en faveur de notre ville.

- > L'évolution régulière de notre démographie qui porte à 12 253 habitants, la population totale légale de notre ville à prendre en compte au 1^{er} février 2024 (source INSEE)
- >1 Le changement de statut de notre commune, chef-lieu du canton de Guidel, officiellement créé en 2014
- > Notre situation géographique sur la zone littorale qui accueille 6 à 7 000 habitants supplémentaires chaque été
- > L'augmentation constatée (et déplorée...) par beaucoup, d'actes de délinquance, de vandalisme et d'incivilités sur notre ville où le sentiment d'insécurité est présent chez de nombreuses personnes
- Notre grande et longue expérience de partenariat avec la Gendarmerie portée, tout d'abord par les élus et la Police Municipale et renforcée par notre action de participation citoyenne (voisins vigilants) et notre accueil de renforts saisonniers en période estivale
- > Enfin le soutien qui nous a été officiellement apporté dans cette démarche par Monsieur Jean-Michel Jacques, député de notre circonscription, et plusieurs collectivités voisines et amies dont Lorient Agglomération et les villes de Quéven, Gestel, Caudan...





COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER ?

Comme déjà évoqué, la venue à Guidel de la nouvelle brigade de Gendarmerie se fera en deux temps différents.

■ Tout d'abord, la brigade de Gendarmerie pourra disposer de locaux adaptés et spécialement mis à sa disposition par la municipalité pour le meilleur service à la population dans l'ancienne école de Polignac (rue Amiral Fébvrier des Pointes). Cette installation aura une durée limitée (sans doute 2 à 3 ans).

■ Elle se traduira ensuite par son implantation sur un espace qui lui sera spécialement dédié près du secteur de Béatus (face à la rue Paul Gauguin). Inscrite dans le PLU, actuellement en cours de révision, cette future installation ne pourra, toutefois, s'envisager qu'après l'adoption définitive de ce nouveau document d'urbanisme (fin du printemps 2024). Il nous faudra, ensuite, constituer un dossier complet pour l'obtention des différents permis relatifs à l'aménagement du futur site (voiries et réseaux divers) puis aux constructions des locaux professionnels et des habitations pour les militaires et leurs familles.

EXTRAITS DES MESSAGES ET COURRIERS DE SOUTIEN

Monsieur Jean-Michel JACQUES

Député du Morbihan,

en date du 11 décembre 2023

"L'implantation d'une nouvelle brigade de gendarmerie à Guidel est une excellente nouvelle pour la commune et notre territoire. Il s'agit d'une réponse concrète apportée à nos concitoyens afin de renforcer leur sécurité et améliorer la prise en charge des victimes.

Attentif à notre territoire et aux besoins identifiés par les élus locaux, notamment par Monsieur le Maire Jo Daniel, c'est naturellement que j'ai soutenu la candidature de Guidel auprès du Ministre de l'Intérieur afin que notre territoire bénéficie de l'ouverture d'une des 238 nouvelles brigades de gendarmerie.

Il s'agit d'une promesse tenue du Président Emmanuel Macron, je suis ravi qu'il ait su tenir compte des spécificités de notre circonscription. Aussi, je ne peux que saluer l'arrivée de cette nouvelle brigade qui vient renforcer le maillage territorial de la Gendarmerie au plus près des habitants."

Monsieur Pascal BOLOT

Préfet du Morbihan,

en date du 24 novembre 2023

"Je me réjouis de cette décision, résultat de la qualité du dossier que vous avez produit.

Cette nouvelle brigade permet de renforcer l'ancrage des gendarmes et d'asseoir plus encore leur mission au service de la population.

J'appelle donc de mes vœux que cette nouvelle brigade à Guidel soit un lieu d'action, d'efficacité, de résultat et d'ouverture au service des autres."



Liberté Égalité Fraternité

Monsieur Fabrice LOHER

Président de Lorient

Agglomération,

en date du 2 décembre 2022

"Le projet de territoire de Lorient Agglomération approuvé le 9 novembre 2021 comporte parmi ses enjeux stratégiques de son axe 1.2." Vivre ensemble, un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants " avec notamment un objectif de facilitation des actions de prévention des incivilités etc. L'installation d'une brigade territoriale de gendarmerie nationale à Guidel répondra concrètement à cet objectif.

J'ai le plaisir de vous faire part du soutien de Lorient Agglomération pour ce projet d'implantation, à Guidel, d'une brigade de Gendarmerie Nationale. Elle viendra y conforter la sécurité publique sur ce secteur de l'Agglomération."

